



SOCIÉTÉ DES AMIS
DE VERSAILLES

SOCIÉTÉ DES AMIS DE VERSAILLES

Assemblée générale du 11 juin 2022

Budget 2022

Le budget a été établi selon les mêmes principes que les années précédentes, mais en prenant en compte du mieux possible la diminution des risques liés à la pandémie actuelle. Ce budget a donc retenu des hypothèses plus optimistes que celles appliquées pour le budget 2021. Ainsi :

- Les cotisations sont prévues à 460 000 € en nette hausse par rapport à celles constatées sur l'exercice 2021 (379 000 €). Le montant retenu correspond à des cotisations encaissées pour 450 000 € au 1^{er} avril 2022 majorées de 10 000 €.
- Les participations aux activités sont en forte augmentation pour s'établir à 90 000 € contre 23 072 € en 2021 ; les dépenses liées à ces activités sont en conséquence en augmentation : 60 000 € contre 11 224 €.
- Les dons libres s'élèvent à 65 000 €, constitués pour l'essentiel par 60 000 € de mécénat d'entreprises.
- L'utilisation des fonds dédiés pour 30 000 € permet de couvrir le financement du budget de communication.
- Enfin, il a été prévu de constater sur l'exercice 2022 le leg de Mr. Bresett pour 882 400 €.

- Les charges ont été déterminées en fonction de celles de l'année 2021 et des évolutions possibles. Les charges de personnel s'élèvent à 310 000 €, montant à comparer à 297 926 € en 2021. L'augmentation correspond notamment à la prise en compte de temps de travail complet pour deux salariés alors que sur l'année 2021 ces deux salariés étaient à temps partiel pour l'une et en CDD pour l'autre.
- Il faut noter une charge pour le projet d'amélioration du site internet de 25 000 € contre 30 236 € en 2021, et des frais de communication à 61 500 € contre 21 058 € en 2021.
- Les charges concernant les soirées des membres de l'Association sont prévues pour 33 000 € contre 16 458 € en prévision du nombre de réceptions prévues en 2022. Enfin, un montant de 30 000 € est alloué pour la tenue de l'Assemblée générale de l'Association.

Ce budget ne tient pas compte des dépenses de mécénat comme des recettes liées à l'utilisation des fonds dédiés, à l'exception du montant de 30 000 € évoqué précédemment.

Le budget 2022 fait apparaître un bénéfice de 879 650 € contre un déficit constaté sur l'exercice 2021 de 57 506 €. Ce résultat positif provient pour l'essentiel de la prise en compte du leg de Mr. Bresett.

Le Trésorier

Société des Amis de Versailles : BUDGET 2022

		budget 2022	exercice clos 31/12/2021	
PRODUITS	Cotisations	460 000 €	379 000 €	
	Dons	91 000 €	215 487 €	
	Legs, assurances-vie et donations	882 400 €	15 357 €	
	Report des ressources non utilisées des exercices antérieures	30 000 €	200 925 €	
	Activités et soirées membres	90 000 €	23 072 €	
	Ventes	15 500 €	17 268 €	
	Reprise sur provisions et amortissements			
	Autres		14 725 €	
	Total des produits d'exploitation	1 568 900 €	865 834 €	
CHARGES	Dépenses de mécénat en faveur du château	0 €	346 429 €	
	Engagements à réaliser sur ressources affectées		17 076 €	
	Charges de personnel	310 000 €	297 927 €	
	Autres charges de fonctionnement	272 250 €	196 221 €	
	Soutien aux publications	0 €	0 €	
	Coûts des activités	60 000 €	11 224 €	
	Coût d'achats des produits vendus	43 500 €	43 625 €	
	Dotations aux amortissements et provisions	7 000 €	15 264 €	
	Total des charges d'exploitation	692 750 €	927 766 €	
	1 - RESULTAT COURANT NON FINANCIER	876 150 €	-61 932 €	
	PRODUITS FINANCIERS	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
		Intérêts de produits financiers	3 500 €	4 902 €
	CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Intérêts et charges financières				
	2 - RESULTAT FINANCIER	3 500 €	4 902 €	
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (1+2)	879 650 €	-57 030 €	
	Produits exceptionnels			
	Charges exceptionnelles			
	4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL	0 €	0 €	
	Impôt sur les sociétés		476 €	
	TOTAL DES PRODUITS	1 572 400 €	870 736 €	
	TOTAL DES CHARGES	692 750 €	928 242 €	
	EXCEDENT OU DEFICIT	879 650 €	-57 506 €	